

Article 5 : « Jésus-Christ est descendu aux enfers, est ressuscité des morts le troisième jour »

Paragraphe 2 : Le Christ est descendu aux enfers

CEC 632-635

1. L'enseignement de la foi

Deux conciles œcuméniques, le quatrième concile du Latran (1215) et le deuxième concile de Lyon (1274), ont affirmé comme dogme de foi la descente du Christ aux enfers¹. Si on remonte dans la Tradition, on constate que l'affirmation a été introduite au quatrième siècle dans la formule du Credo². Il semble que l'Occident ait admis l'article sous l'influence orientale. Mais, avant la formulation officielle, il y avait eu une tradition constante dans l'Église pour attester que le Christ était descendu aux enfers, comme en témoignent, pour le deuxième siècle, saint Ignace, saint Polycarpe, saint Justin, saint Irénée etc...³. Cette tradition remonte à l'Écriture, puisque le Nouveau Testament fait plusieurs fois allusion à la descente aux enfers⁴. Par la suite, les Pères de l'Église considèrent cette descente de Jésus aux enfers, comme une victoire, puisqu'il délivre les seuls justes⁵.

2. Nature de la descente du Christ aux enfers

Saint Thomas présente quatre motifs de la descente du Christ aux enfers, qui sont développés dans sa *Somme de théologie* et surtout dans son *Commentaire du Credo*. Ils sont agrémentés aussi d'une leçon de morale :

- Notre Seigneur est descendu aux enfers afin de supporter toute la peine du péché et ainsi pour l'expier toute entière. Or, la peine du péché de l'homme était non seulement la mort du corps, mais aussi la peine de l'âme. Ce mystère de la vie du Christ nous donne donc un ferme espoir en Dieu, car si Dieu a été sauvé les âmes des patriarches de l'enfer, chacun doit avoir confiance que Dieu le délivrera de n'importe quelle difficulté⁶.

- Le Christ a voulu aussi secourir parfaitement tous ses amis. Car le Christ possédait des amis non seulement dans le monde mais aussi dans les enfers, en tant qu'ils ont la charité. Ceci nous permet de chasser la présomption : en effet, le Christ n'a pas sauvé toutes les âmes, mais seulement celles qui étaient sans péché mortel. Celui qui descend dans l'enfer avec un péché mortel ne doit pas espérer le pardon⁷.

- Jésus voulait encore triompher parfaitement du démon. Or, on ne triomphe vraiment de quelqu'un qu'à partir du moment où on le déloge de chez lui. Par conséquent, nous devons nous soucier de l'enfer, nous souvenant du mot de l'Écclésiastique : *Dans toutes tes actions, souviens-toi de ta fin et tu ne pécheras jamais*⁸.

¹ DS 801 qui précise *descendit (ad inferos) in anima* ; DS 852.

² Cette formule est contenue dans le symbole baptismal de l'Église d'Aquilée : *descendit ad inferos...* (DS 16) ; de même dans le symbole *Quicumque* (DS 76). En 1141, le concile de Sens condamna une proposition d'Abélard déclarant que l'âme du Christ n'est pas descendue aux enfers par elle-même, mais par sa puissance (Cf. DS 738).

³ Pour une étude sur ce thème, cf. QUILLIET, H., *art. Descente de Jésus aux enfers*, in DTC, IV, 565-619 ; CHAINE, J., *art. Descente de Jésus aux enfers*, in DBS, tome 1, col. 395-431 ; DANIELLOU, J., *Théologie du Judéo-christianisme*, Tournai 1958, p. 257-273 ; GALOT, J., *Descente du Christ aux enfers*, in NRT 93(1961) 471-491 ; et enfin JEAN-PAUL II, *Audience du 11 janvier 1989* sur la descente du Christ aux enfers.

⁴ Voir Ac 2, 27-31 (*le Christ n'est pas resté dans l'hadès*, ce qui suppose qu'il y est allé) ; Rm 10, 6-7 ; Ep 4, 8-10 ; Ap 1, 18 et surtout 1 P 3, 18-19 ; 4, 6.

⁵ *Descendit, ut liberaret sanctos (vinctos) ; non autem liberavit etiam impios neque destruxit infernum inferiorem*, DS 587 ; 1011 ; 1077.

⁶ Cf. Sg 10, 13-14.

⁷ Cf. Mt 25, 46.

⁸ Qo 7, 40 ; cf. Is 38, 18.

- Enfin, il entendait délivrer les saints qui étaient dans les enfers, et qui ne pouvaient entrer dans la béatitude éternelle à cause de la faute d'Adam⁹. Saint Thomas ne manque pas non plus d'envisager la descente aux enfers comme une illumination. Nous pouvons en tirer un exemple d'amour envers les âmes du purgatoire (par l'offrande de messes, les prières, les aumônes, le jeûne).

Pour aller plus loin :

- GARRIGUES, J. M., *Dieu sans idée du mal*, éd. Desclée.
- SAINT EPHREM, *La descente aux enfers*, « Carmina nisibena », éd. Cerf.

⁹ III^a, q. 52, a. 5.